



Erdogan : la montagne de promesses a accouché d'une souris

La visite à Paris du chef de l'Etat turc Recep Tayyip Erdogan a-t-elle permis d'avancer sur la question sensible des droits de l'Homme et de la liberté d'expression afin d'endiguer la répression tous azimuts dans ce pays depuis le coup d'Etat manqué de juillet 2016 ?

La montagne semble avoir accouché d'une souris. Car même si le président français Emmanuel Macron affirme avoir remis une liste de détenus victimes de l'autocratie, les réponses du président turc et l'agression verbale contre un journaliste lors de la conférence de presse laissent peu d'espoir.

Les portes des geôles turques risquent de rester fermées notamment pour nos 150 confrères turcs et kurdes emprisonnés, faisant de la Turquie la plus grande prison de journalistes au monde. La libération de tous les détenus d'opinion ne surviendra pas rapidement sans des pressions fortes de la France et de l'Europe.

Mais pour l'heure, le séjour à Paris de M. Erdogan aura servi avant tout à signer un contrat d'études dans la défense aérienne et antimissile impliquant le consortium franco-italien Eurosam.

Les syndicats français de journalistes et de nombreuses associations de défense des droits de l'Homme avaient à juste titre qualifié cette visite de véritable provocation. Au-delà des journalistes embastillés, nous n'oublions pas les 55 000 enseignants, syndicalistes, chercheurs, juges, etc. arrêtés depuis juillet 2016 et les 140 000 salariés limogés en Turquie. Mais aussi la répression féroce au Kurdistan et l'arrestation des députés et édiles kurdes.

Nous maintenons nos exigences :

- la libération des journalistes emprisonnés ;
- la réouverture des médias fermés par le pouvoir ;
- le retour au pluralisme ;
- le retour à la liberté d'expression ;
- la réintégration de tous les bannis d'Erdogan.

Nous demandons à la FIJ d'interpeller le Conseil de l'Europe pour que la Turquie soit suspendue de l'Assemblée parlementaire de cette organisation tant qu'Istanbul violera la Convention européenne des droits de l'Homme.

Paris, le 10 janvier 2018